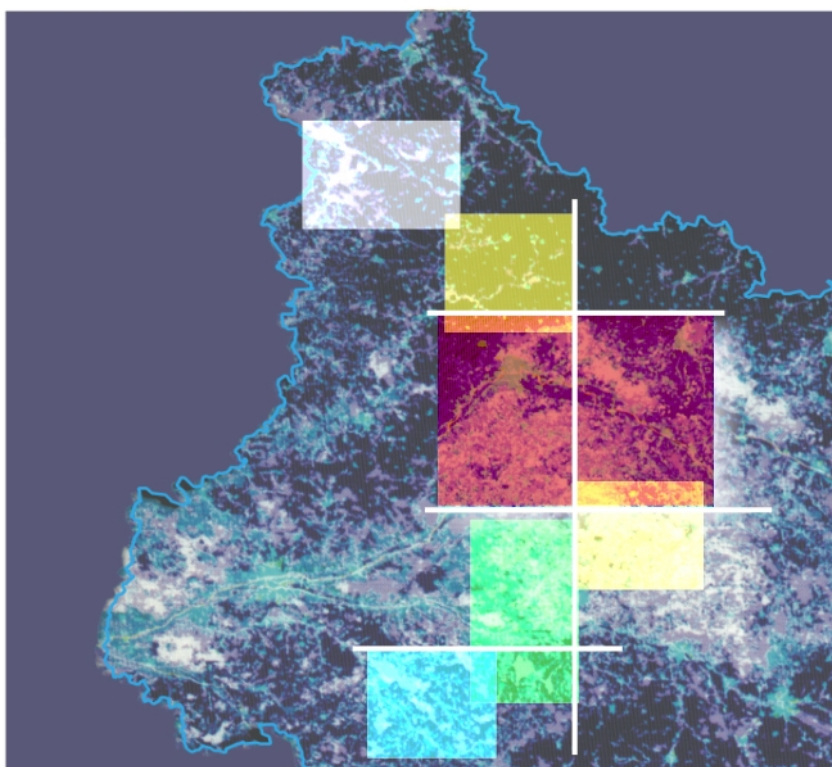


---

# Les services de santé dans la région Centre



Edition 2003

Ce dossier a été réalisé en collaboration  
avec les services de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales  
et de la Direction Régionale du Service Médical de la région Centre



# LES SERVICES DE SANTE DANS LA REGION CENTRE

---

## Avertissement

Les territoires « Pays » qui font l'objet de l'analyse présentée dans ce document correspondent, dans la quasi majorité, aux territoires de travail opérationnels au titre des procédures contractuelles régionales. Le pays du Gâtinais, quant à lui, est composé des seules communes de la périphérie de l'agglomération de Montargis, celle-ci ne faisant pas partie de cette organisation territoriale. Toutefois, le territoire est décrit ici dans son ensemble.

La composition communale de ces territoires est celle arrêtée au mois d'août 2003 par le Conseil régional.

# LES SERVICES DE SANTE DANS LA REGION CENTRE

---

## Plan du rapport Edition 2003

L'emploi dans les services à la personne et dans le secteur de la santé.....	4
➤ L'emploi dans les services à la personne.....	5
➤ L'emploi dans le secteur de la santé.....	7
L'offre de soins .....	8
➤ En milieu hospitalier .....	8
➤ Les professionnels de santé libéraux .....	12
La consommation de soins .....	18

## Les 31 pays de la région Centre engagés dans une démarche contractuelle régionale



— Limites des pays  
 — Limites départementales

Source : Conseil régional  
 périmètre des pays (août 2003)

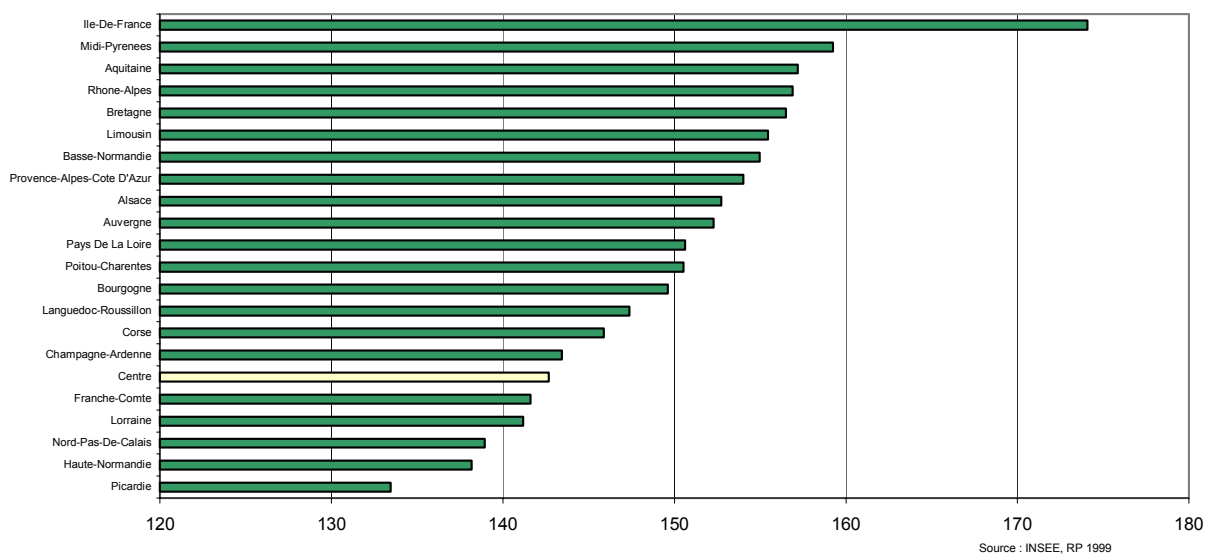
©IGN-Insee 2003

# L'emploi dans les services à la personne et dans le secteur de la santé

## ➤ L'emploi dans les services à la personne

L'emploi, au recensement de 1999, dans l'ensemble des secteurs des services à la personne<sup>1</sup> est, plus faible en région Centre qu'en moyenne au niveau national. Avec un taux de services aux personnes de 142,7 pour 1000 habitants contre 155,6 pour l'ensemble de la France, le Centre se place au 17<sup>ème</sup> rang des régions françaises. Ce déficit d'emplois ne provient pas d'un secteur d'activité spécifique mais concerne l'ensemble des secteurs. On compte 47 emplois pour 1000 habitants dans le secteur du commerce contre 52 en France, 24 emplois pour 1000 habitants dans le secteur des services aux particuliers (29 en France). Le secteur de l'éducation, santé, action sociale emploie 71 personnes pour 1000 habitants en région Centre, 74 sur l'ensemble du territoire.

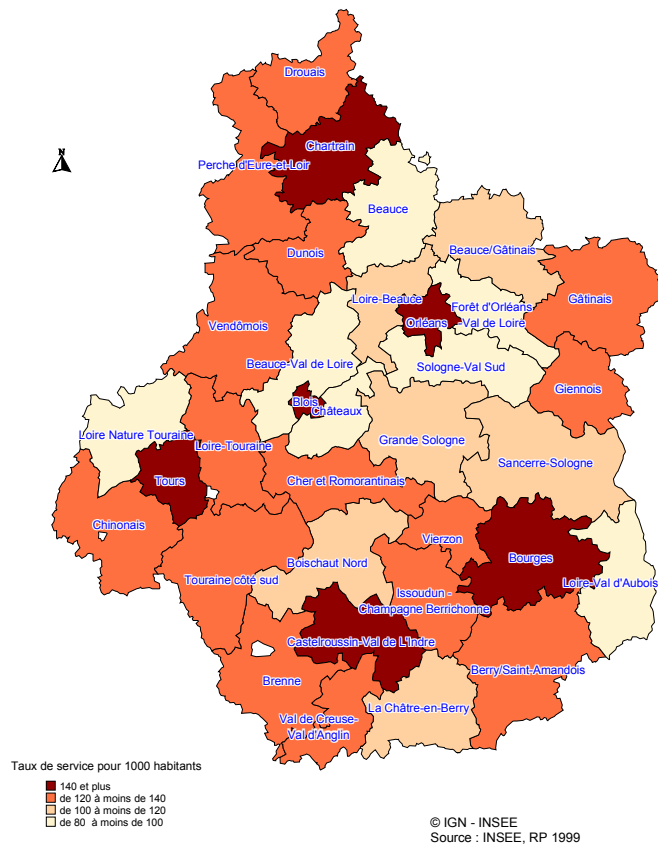
Taux de service à la personne



Cependant, la situation au sein de la région Centre n'est pas homogène. Dans les agglomérations hors pays et dans les pays contenant une agglomération, le niveau de service à la personne dépasse nettement la moyenne régionale. A l'opposé, dans les pays localisés à la périphérie des agglomérations, le taux de service à la personne est très faible. C'est notamment le cas des pays situés autour des agglomérations de Blois (Beauce-Val de Loire et pays des Châteaux) et Orléans (Forêt d'Orléans-Val de Loire et Sologne-Val-Sud) et dans une moindre mesure du pays Loire-Nature-Touraine, près de Tours. Le pays Loire-Val d'aubois est soumis à la fois à l'influence de Bourges, mais également de Nevers hors région Centre.

<sup>1</sup> Emplois dans le commerce, les services aux particuliers et l'éducation, santé, action sociale

## Taux de services à la personne

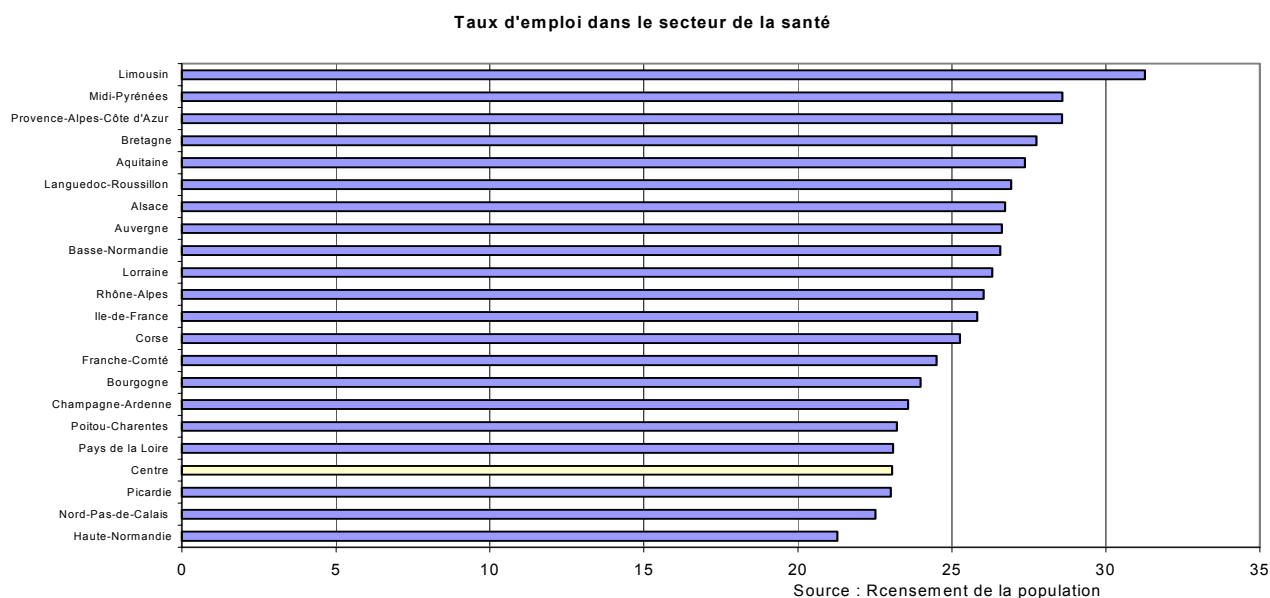


## ➤ L'emploi dans le secteur de la santé

Au recensement de population de 1999, 56284 personnes ont déclaré exercer leur activité dans le secteur de la santé. Ce chiffre représente 6 % de l'emploi offert sur la région ; celle-ci offre moins d'emplois dans ce secteur que l'ensemble des régions françaises (la moyenne nationale s'établit à 6,6 %).

Ce constat se confirme lorsqu'on calcule un taux d'emploi du secteur de la santé en rapportant le nombre d'emplois dans ce secteur au nombre d'habitants. Ce taux s'établit à 23 emplois pour 1000 habitants sur la région Centre. Il est inférieur de trois points au taux national. Le Centre est avec les régions Pays de Loire, Picardie, Nord Pas de Calais et Haute-Normandie une des régions où le taux est le plus faible, loin derrière les régions Limousin, Midi-Pyrénées ou PACA qui enregistrent un taux supérieur à 28,5.

Les emplois de la santé sont principalement liés à l'activité hospitalière : en région Centre, celle-ci représente près de 68 % des emplois (soit 38200 emplois). Ce taux est légèrement plus faible que celui relevé au niveau national (69 %). Dans certaines régions métropolitaines, il dépasse 73 %.



La région Centre se caractérise par une moindre qualification des emplois du secteur de la santé. En effet, avec la région Basse-Normandie, elle affiche des taux élevés de postes d'employés (employés administratifs, employés de service, aide soignants etc.). Ils dépassent 46 % pour ces deux régions alors qu'il n'atteint que 41,4 % des emplois en moyenne nationale. A l'opposé, les professions intermédiaires (infirmiers) et cadres supérieurs sont moins représentés. Les professions supérieures (médecins, chirurgiens etc.) ne représentent en région Centre que 15,4 % des emplois, taux inférieur de deux points au taux national. La Picardie, le Limousin et la Basse-Normandie affichent les parts les plus faibles de l'emploi occupé par des cadres supérieurs. A l'opposé l'Ile-de France et les grandes régions situées au sud de la France (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Aquitaine) emploient dans le secteur de la santé une part relativement importante de cadres supérieurs (plus de 17,5 %).

# L'offre de soins

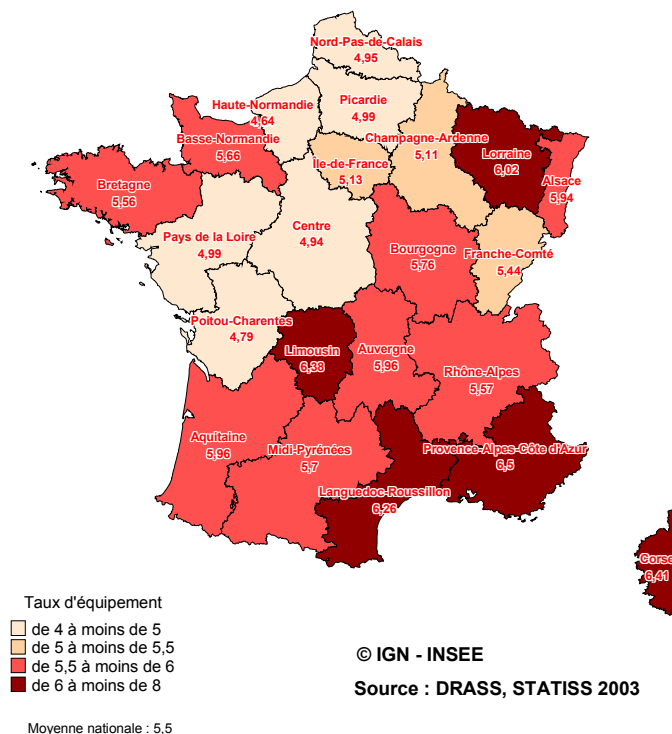
L'offre de soins en région Centre sera analysée à partir de deux composantes : les établissements hospitaliers et la médecine de proximité (professionnels de santé exerçant en libéral).

## ➤ *En milieu hospitalier*

*L'analyse de l'offre de soins se fait au travers de l'analyse du nombre de lits d'hospitalisation, suivant quatre secteurs différents, le court séjour (qui comprend la médecine, la chirurgie et l'obstétrique), la psychiatrie, les moyens séjours et les soins de longue durée. L'indicateur retenu est le nombre de lits pour 1000 habitants.*

La région Centre se caractérise par un nombre réduit de lits pour 1000 habitants tout aussi bien en ce qui concerne l'hospitalisation de courte durée que de moyenne durée. Seul le nombre de lits en psychiatrie est proche de la moyenne nationale.

Taux d'équipement en lits de court et moyen séjour



Avec un taux d'équipement de 4,9 lits pour 1000 habitants contre 5,5 pour la moyenne nationale, le Centre est avec Poitou-Charente et Haute-Normandie, une des régions où le taux est le plus faible, loin derrière PACA ou le Limousin où le taux d'équipement dépasse 6 lits pour 1000 habitants. En ce qui concerne le taux d'équipement en lits de court séjour, le déficit provient principalement des

secteurs de la médecine et de la chirurgie. La région Centre se situe dans la moyenne nationale, en ce qui concerne le nombre de lits en gynécologie, obstétrique.

### *Le court séjour*

L'implantation des hôpitaux de court séjour et centres de soins est fortement liée à la densité de la population et se fait principalement dans les grandes agglomérations ou leur environnement immédiat. Les grandes agglomérations de la région Centre regroupent 40 % de la population et rassemblent 78 % des lits de court séjour. Ceci se retrouve au niveau des pays où on constate que près de 96 % des lits de courts séjours se trouvent dans des pays regroupant 71 % de la population.

L'analyse du taux d'équipement (en nombre de lits pour 1000 habitants) confirme ce constat. Sur l'ensemble de la région, ce taux s'établit à 3,5. Si celui-ci est beaucoup plus élevé sur les agglomérations intégrées aux pays (il s'établit à 6,7 sur l'ensemble des territoires urbains), on relève néanmoins des disparités au sein de celles-ci. En effet, l'agglomération du pays Drouais est très bien équipée en nombre de lits (taux de 9,3). En revanche, à Orléans on relève un taux relativement faible (5,0).

#### **Taux d'équipement en lit de court séjour des zones urbaines**

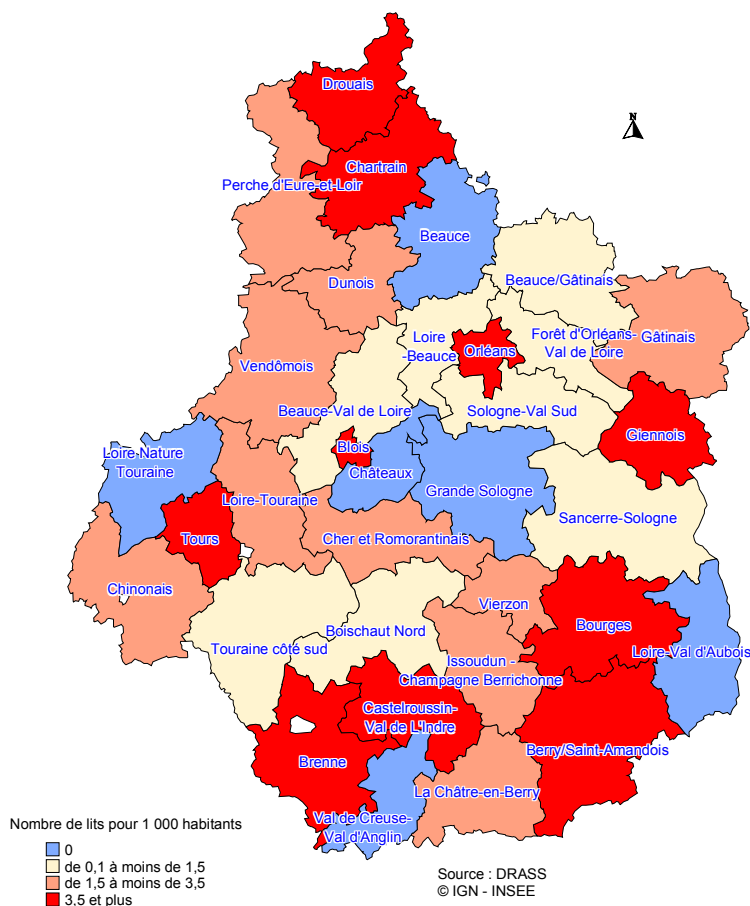
	Taux d'équipement (pour 1000 habitants)
Agglomération de Bourges <sup>(1)</sup>	8,0
Agglomération du bassin de vie Castelroussin-Val de L'Indre <sup>(1)</sup>	6,9
Agglomération de Chartres <sup>(1)</sup>	8,5
Agglomération de Dreux <sup>(1)</sup>	9,3
Agglomération de Montargis <sup>(1)</sup>	6,5
Agglomération de Blois <sup>(1)</sup>	8,8
Agglomération d'Orléans <sup>(2)</sup>	5,0
Agglomération de Tours <sup>(2)</sup>	6,5
<b>Ensemble des agglomérations</b>	<b>6,7</b>
<i>Ensemble des pays</i>	<b>2,5</b>
<i>Région Centre</i>	<b>3,5</b>

<sup>(1)</sup> intégré aux pays

<sup>(2)</sup> hors pays

Source : DRASS

### Taux d'équipement en nombre de lits de court séjour



Les pays de la région se répartissent suivant quatre types de situations :

- ✓ 6 pays ne disposent pas d'équipements hospitaliers de court séjour. Ce sont à la fois des pays très ruraux (Pays de grande Sologne, Val de Creuse-Val d'Anglin ou Loire-Val d'Aubois) mais également des pays péri-urbains qui subissent l'influence d'une agglomération possédant un centre hospitalier important et desservant de ce fait la population des territoires alentour (Pays de Beauce sous l'influence de la région parisienne et des agglomérations de Chartres et d'Orléans).
- ✓ 8 pays très faiblement équipés : principalement situés autour des agglomérations de Tours, Orléans et Châteauroux. Ces pays possèdent une unité de soins de très petite capacité comprenant souvent uniquement des lits de médecine générale. Dans ce groupe, le pays Beauce/Gâtinais en Pithiverais dispose des lits de gynécologie-obstétrique et le pays Touraine Côté Sud a, quant à lui, des lits de chirurgie.
- ✓ 10 pays moyennement équipés qui se situent sur une ligne Sud-Ouest de la région. Ils s'articulent très souvent autour d'une ou plusieurs villes de moyenne importance qui possèdent un établissement hospitalier, ce qui explique le niveau d'équipement. Tous possèdent des lits en service de médecine et de chirurgie. Seuls deux pays de ce groupe, Pays d'Issoudun et Champagne Berrichonne et le pays de la Châtre en Berry, ne possèdent pas de lits en gynécologie-obstétrique.

- ✓ 7 pays affichent un niveau d'équipement supérieur à la moyenne régionale. Ce sont pour quatre d'entre eux des pays très urbanisés (Pays de Bourges, pays Chartrain, pays Drouais et pays Castelroussin-Val de l'Indre) mais également le pays Giennois qui bénéficie sur son territoire de la présence d'un établissement privé participant au service public (PSPH) à Briare et du centre hospitalier de Gien. De même le centre hospitalier du Blanc dans le pays de la Brenne permet à celui-ci d'afficher un taux d'équipement important lié principalement au faible niveau de population de ce territoire. Ces pays trouvent sur leur territoire des lits dans les trois spécialités étudiées : médecine générale, chirurgie et gynécologie-obstétrique.

Sur l'ensemble du territoire national, le nombre de journées d'hospitalisation est en baisse régulière depuis 1997. Ceci correspond notamment à la conjugaison de deux phénomènes. D'une part, on relève une baisse de la durée moyenne des séjours dans toutes les disciplines et une augmentation de l'hospitalisation de moins de 24 heures, avec notamment le développement de la chirurgie ambulatoire. On relève, en France comme sur l'ensemble de la région Centre, une diminution du nombre de lits dans l'ensemble des secteurs.

Ainsi, la région Centre a perdu 7 % de ces lits de court séjour entre 1997 et 2002, passant de 9280 à 8630. Cette diminution affecte plus sensiblement les équipements de chirurgie (baisse de près de 10 %) mais également de médecine ou gynécologie-obstétrique. Si l'agglomération de Tours maintient son niveau d'équipement, en revanche celles de Blois, Orléans, et Dreux perdent près de 10 % de leurs lits de courts séjours. Cette évolution contribue à un certain rééquilibrage en matière d'équipements hospitaliers. Les réductions sont importantes à Blois et Dreux qui sont des agglomérations où le taux d'équipement est le plus élevé. Cependant, on observe des exceptions : l'agglomération d'Orléans, peu équipée par rapport aux grandes agglomérations de la région Centre, perd un certain nombre de lits alors que celle de Chartres qui affiche une densité élevée maintient son niveau d'équipement.

Parmi les pays affichant un bon niveau d'équipement seuls les pays de Bourges et de la Brenne maintiennent leur nombre de lits. Pour les autres, la baisse est d'environ 7 % pour les pays Chartrain, Giennois et du bassin de vie Castelroussin-val de l'Indre. Elle est beaucoup plus conséquente pour le pays Drouais (-11 %) et surtout pour le pays du Berry Saint-amandois qui a perdu plus de 15 % de lits entre 1997 et 2002.

### *Les services de psychiatrie*

Tout comme les établissements de court séjour, les établissements de psychiatrie se situent dans les zones urbaines. Cette spécialité fait l'objet d'une organisation très spécifique. On distingue la psychiatrie sectorisée qui regroupe les établissements publics et quelques établissements privés participant au service public (PSPH) et la psychiatrie non sectorisée composée d'établissements privés. La psychiatrie sectorisée propose une prise en charge des patients en réseau au sein de zones géo-démographiques déterminées. Ceci explique la spécificité de la répartition de ces établissements. Sur la région Centre, les zones urbaines de Chartres, Dreux et Montargis accueillent sur leur territoire peu de lits de psychiatrie. A l'opposé, les agglomérations de Bourges, Châteauroux, Tours, Blois et Orléans possèdent dans ce secteur d'activité une certaine capacité d'accueil. Celle-ci apparaît cependant assez faible sur l'agglomération orléanaise au vu de sa population. Trois territoires, pays des Châteaux, pays Dunois et Pays d'Issoudun-Champagne Berrichonne, affichent un nombre de lits de psychiatrie important au regard de leur population.

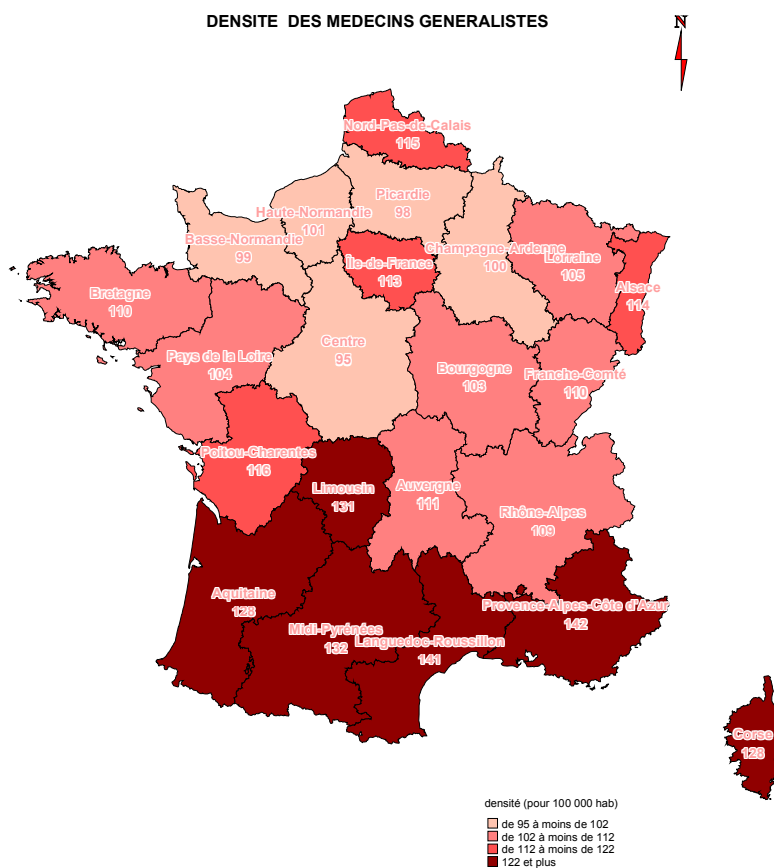
Sur l'ensemble du territoire national, la psychiatrie connaît une diminution importante de la durée moyenne d'hospitalisation. D'autres formes d'accueil et de prise en charge, alternatives à l'hospitalisation complète, se développent, notamment l'accueil thérapeutique à temps partiel au sein de structures situées en dehors des murs de l'hôpital.

Sur la région, de 1997 à 2002, la baisse de la durée d'hospitalisation s'établit à 11 %. Elle concerne peu les agglomérations de Blois, Tours et Orléans. Les pays Issoudun-Champagne Berrichonne, du bassin de vie Castelroussin-val de l'Indre, du Berry Saint-amandois et de la vallée du Cher et du Romorantinais sont ceux qui perdent le plus de lits dans cette spécialité.

## Le moyen séjour

La présence de lits de moyen séjour est assez fréquemment liée à la présence de lits de court séjour. Cela se vérifie pour les pays de Chartres et de Dreux ou Bourges, mais cela n'est pas systématique. Le pays du bassin de vie Castelroussin-val de l'Indre possède peu de lits de moyen séjour. En revanche, le pays Grande-Sologne, qui n'a sur son territoire aucune unité de court séjour, dispose d'un nombre de lits de moyen séjour important au regard de son poids démographique. Les équipements en lits de moyen séjour se sont relativement maintenus depuis 1997. On relève une baisse de 1,5 %, très faible comparée à la baisse des lits de courts séjours ou de psychiatrie. Cette baisse, plus limitée, se retrouve également au niveau national.

### ➤ Les professionnels de santé libéraux



SOURCE / STATISS 2003  
© IGN - CENTRE

### *Faible densité de médecins généralistes libéraux en région Centre*

Au 01/01/2002, les disparités régionales restent très marquées en matière de densité médicale. Les régions du Sud de la France (Provence-Alpes-Côte d'Azur : 142,1 généralistes pour 100 000 habitants, Languedoc-Roussillon : 141,5 - Midi-Pyrénées : 131,7 - Aquitaine : 128,1) sont toujours très bien pourvues. Avec une densité de 131,3 généralistes pour 100 000 habitants, le Limousin est aussi bien au-dessus de la moyenne nationale. A contrario, les régions du Nord sont moins bien pourvues avec notamment la Basse-Normandie et la Picardie qui enregistrent des densités très faibles (98,8 et 97,8).

Avec une densité de 95,2 médecins généralistes pour 100 000 habitants, la région Centre se situe au dernier rang des régions métropolitaines. Sur l'ensemble de la métropole, cette densité s'établit à 114,6 médecins pour 100 000 habitants.

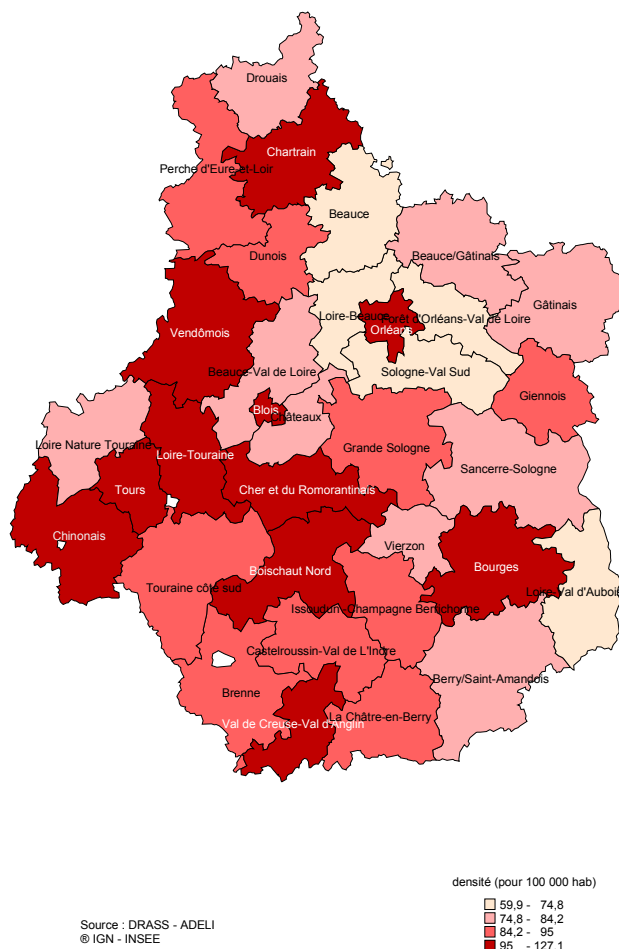
En terme d'évolution, en région Centre, le nombre de médecins généralistes libéraux a diminué de 1,3 % entre 2000 et 2003. Au 01/01/2003, la région affiche une densité de 94 médecins pour 100 000 habitants. Cependant certains territoires évoluent différemment. Dans certaines agglomérations, le nombre de médecins a augmenté, notamment à Chartres, Blois et Orléans.

La baisse pourrait s'accroître du fait du vieillissement des professionnels de santé. En région Centre, les médecins généralistes sont plus âgés que la moyenne nationale. Ainsi, les 45 à 55 ans représentent 52,8 % des généralistes de la région, contre 49 % au niveau national. A l'inverse, la part des plus de 55 ans est plutôt moins élevée (12,1 % contre 13 %).

Les généralistes sont moins souvent des femmes en région Centre ; elles représentent 23 % des médecins contre 28 % au niveau national.

Cependant, la féminisation des professions de santé est de plus en plus importante. Parmi les jeunes médecins généralistes, les femmes sont majoritaires ; ainsi près de 58% des généralistes de moins de 45 ans sont des femmes que ce soit en région Centre ou en France. En région Centre, plus d'une femme médecin sur dix a moins de 35 ans.

## DENSITE DES MEDECINS GENERALISTES LIBERAUX



En région Centre, on dénombre 2331 médecins généralistes libéraux. Les agglomérations hors pays regroupent près d'un tiers d'entre eux. Blois et Tours affichent une densité très élevée par rapport à la moyenne régionale (127 et 124 contre 94). L'attractivité de la région tourangelle ainsi que la présence d'une faculté de médecine dans la ville de Tours expliquent la densité élevée de généralistes sur ce territoire. Par contre Orléans, bien que centre urbain, affiche une densité beaucoup moins élevée (97 généralistes pour 100 000 habitants).

Dans l'agglomération de Blois, la part des généralistes de 55 ans et plus (26,1 %) est supérieure à la moyenne régionale (20,8 %). Ce qui n'est pas le cas pour Orléans et Tours où ceux-ci sont relativement plus jeunes (avec une part des 55 ans et plus respectivement de 16,4 % et 15,3 %).

**L'offre de service de soins de proximité** comprend non seulement les médecins généralistes mais elle est complétée par la présence sur les territoires d'autres professionnels de santé que sont les infirmiers et les masseurs kinésithérapeutes.

En 2003, 1637 infirmiers diplômés d'état exercent à titre libéral en région Centre. Ainsi, on compte 67 infirmiers pour 100 000 habitants en région Centre (99 pour la métropole). Ceux-ci sont plus présents dans les territoires ruraux, les agglomérations affichant une densité de 60 infirmiers. En 3 ans, on relève une augmentation de 2 % sur l'ensemble des pays. L'agglomération d'Orléans se distingue par une forte diminution, de 139 en 2000 à 116 en 2003 - qu'on ne retrouve pas dans les autres

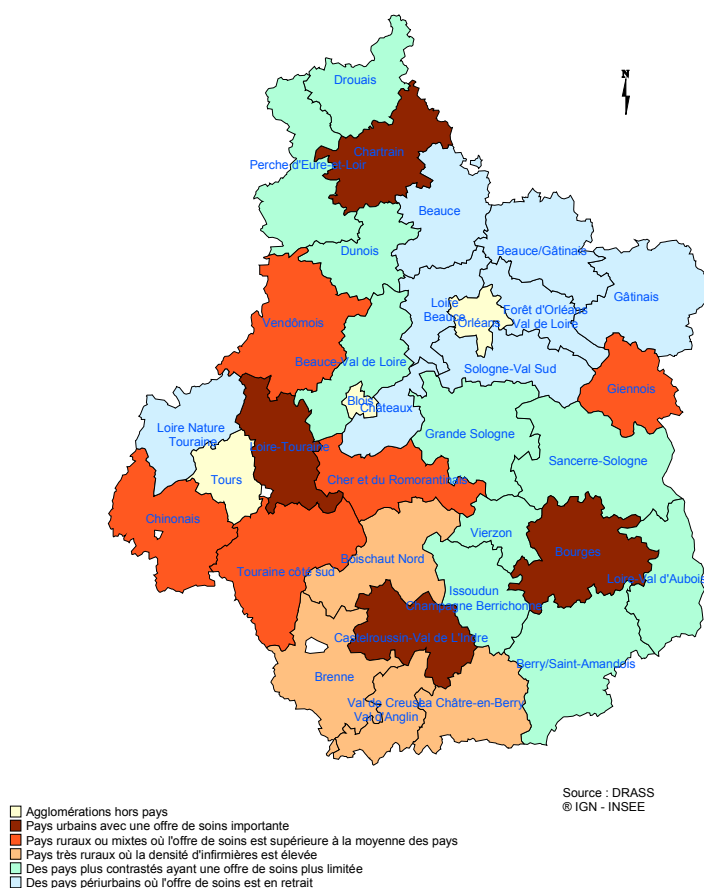
agglomérations de la région. Comparées aux médecins, ils sont plutôt jeunes, seuls 15 % ayant 55 ans ou plus.

En 2003, on compte 1335 kinésithérapeutes sur la région Centre exerçant à titre libéral. Leur nombre a peu évolué en trois ans. On compte 54 kinésithérapeutes pour 100 000 habitants (la moyenne nationale s'élève à 73). Contrairement aux infirmiers qui sont très présents dans les zones rurales, les kinésithérapeutes sont plus souvent installés dans les agglomérations où leur densité est de 71 pour 100 000 habitants. Ils sont 22 % à avoir 55 ans ou plus.

Si la densité de médecins généralistes ou de kinésithérapeutes paraît peu liée à l'âge de la population, la présence d'infirmiers est plus élevée dans les zones affichant une part de la population âgée de 75 ans ou plus, importante.

L'offre de soins de proximité, analysée au travers de la présence de médecins généralistes, d'infirmiers, de kinésithérapeutes, dentistes mais également par la proximité de services d'ambulance permet de classer l'ensemble des pays en 5 groupes où le degré d'urbanisation joue un rôle important.

### L'offre de soins de proximité



Des pays urbains (Bourges, Chartrain, Loire-Touraine, Bassin de vie Castelroussin Val de l'Indre) composent la 1<sup>ère</sup> classe. Au nombre de 4, ils affichent une offre de soins supérieure, avec la présence de médecins généralistes mais également une bonne densité de dentistes et de kinésithérapeutes. Seule la densité des infirmiers est en retrait par rapport aux moyennes régionales. Ainsi, plus des trois quarts des habitants de ces pays trouvent dans leur commune un médecin, un infirmier ou un kinésithérapeute. Dans ce groupe, le pays Castelroussin se démarque par une moindre présence des médecins généralistes et une sur représentation des infirmiers.

Le deuxième groupe constitué de **5 pays** à la fois ruraux et mixtes se caractérise par une offre de soins supérieure à la moyenne de l'ensemble des pays. La présence des médecins généralistes, des kinésithérapeutes et des infirmiers y est plus importante et les personnes disposent fréquemment de services d'ambulance. Ce groupe est constitué des pays du Chinonais, du Giennois, du Vendômois, du pays Touraine Côté Sud et du pays Vallée du Cher et du Romorantinais. Ces pays affichent une hausse limitée de leur population, voire une légère baisse pour le pays Giennois. Dans ces territoires, hormis le pays Touraine côté Sud, la part des personnes âgées (75 ans et plus) augmente assez fortement. Dans les pays Giennois et Vallée du Cher et du Romorantinais près de 8 personnes sur 10 disposent d'un médecin sur leur commune, ils sont 60 % dans les autres territoires du groupe.

Les **4 pays** très ruraux du Sud de la région Centre (Boischaut-Nord, Brenne, La Châtre-en-Berry, Val de Creuse-Val d'Anglin) forment un ensemble homogène, aussi bien par l'offre de soins proposée que par la structure par âge et l'évolution de leur population. Si le nombre de dentistes semblent limité par rapport à la population, la densité de médecins, de kinésithérapeutes, mais surtout d'infirmiers est très supérieure à celle relevée sur l'ensemble des pays. Les habitants doivent assez souvent se déplacer hors de leur commune pour accéder aux professionnels de santé, hormis dans le Boischaut Nord où près de 7 personnes sur 10 trouvent un médecin à proximité.

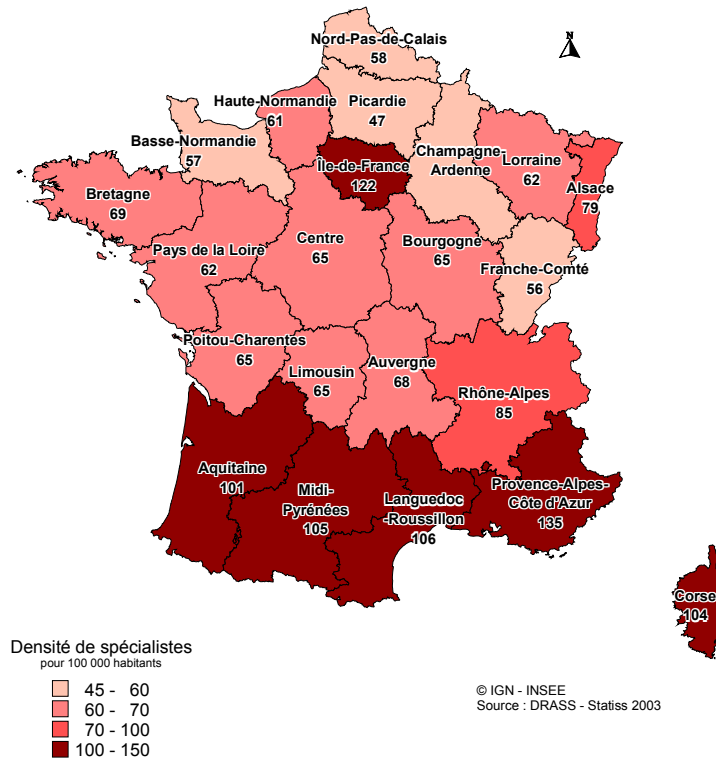
Constitué de **10 pays** ayant des caractéristiques plus contrastées, le quatrième groupe affiche une offre de soins de proximité plus limitée. Les densités de médecins généralistes ou kinésithérapeutes sont inférieures à la moyenne des pays. Cependant, les densités d'infirmiers et de dentistes restent proches de la moyenne. Ces territoires se caractérisent par une évolution mesurée de leur population, une part de personnes âgées, qui évolue peu et qui reste proche de la moyenne régionale. Il s'agit des pays de Beauce Val de Loire, Berry-st-Amandois, Grande Sologne, Loire Val d'Aubois et Sancerre-Sologne, Perche d'Eure-et-Loir auxquels s'ajoutent les pays plus urbanisés que sont les pays Dunois, Vierzon, Drouais, et d'Issoudun et Champagne Berrichonne. Dans ce groupe, le pays Loire-Val d'Aubois se distingue par une offre de soins de proximité très en retrait. Sur ce territoire moins d'une personne sur deux dispose sur sa commune d'un médecin généraliste ou d'un infirmier.

Une offre de soins qui apparaît en retrait caractérise le cinquième groupe constitué de **8 pays** qui, pour la plupart d'entre eux, sont situés dans la proximité immédiate de grandes agglomérations. De ce fait, ils se distinguent du groupe précédent par une population qui évolue favorablement, et qui est plutôt jeune. Ce sont les pays de Châteaux, Beauce/Gâtinais, Beauce, Loire Nature Touraine, Loire-Beauce, Sologne-Val Sud, Forêt d'Orléans, Val de Loire et Gâtinais. La relative pénurie relevée dans ces pays s'explique par la présence de centres urbains dans les environs immédiats, où les résidents trouvent les services de santé, mais aussi services de proximité qui font défaut sur leur territoire.

### **Les spécialistes en région Centre**

La région Centre compte près de 1600 médecins spécialistes libéraux qui se répartissent pour 55 % d'entre eux en spécialités médicales, pour plus de 30 % en spécialités chirurgicales, pour 12 % en psychiatrie et pour 2 % en biologie médicale. Cette répartition est conforme à celle relevée sur la France. En revanche, la région affiche une densité de médecins spécialistes, 65 médecins pour 100 000 habitants, en deçà de la moyenne nationale qui s'élève à 87. La région Centre, douzième des régions françaises, se situe loin derrière la région Provence-Alpes Côte d'Azur qui affiche une densité de spécialistes de 135 pour 100 000 habitants. Cependant, elle reste nettement mieux équipée en matière de spécialistes que de nombreuses autres régions dont la Picardie (47), la Franche-Comté (56) ou la Basse-Normandie (57). On ne retrouve pas, pour les spécialistes, des sous effectifs aussi marqués que pour les généralistes dans la région Centre.

### Densité de médecins spécialistes par région



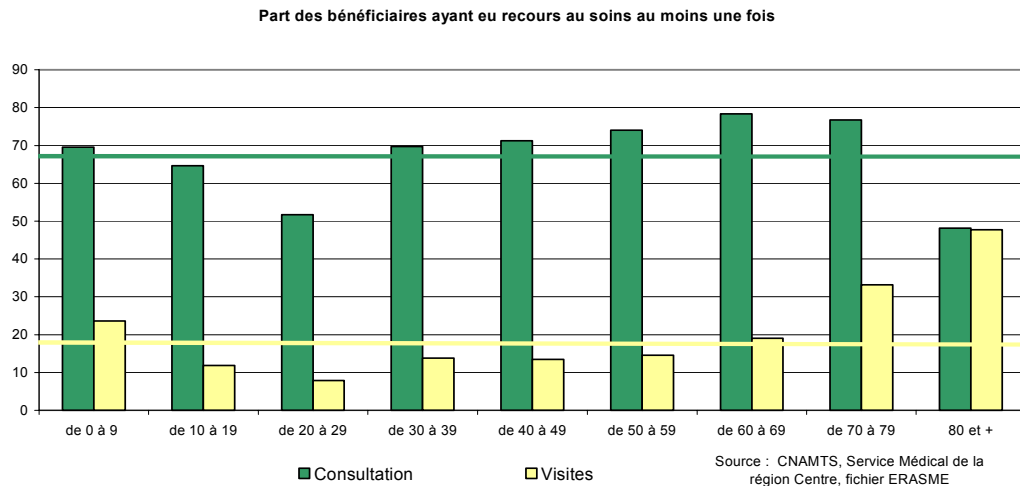
Les activités des médecins spécialistes se concentrent dans les zones urbaines. L'ensemble des agglomérations de la région affiche une densité de spécialistes de 129 pour 100 000 habitants. Notamment, les agglomérations de Blois et Tours, tout comme pour les généralistes, semblent particulièrement attractives pour les médecins spécialistes. A l'opposé, l'agglomération d'Orléans bénéficie peu de son caractère urbain et affiche une densité de spécialistes de 111 pour 100 000, bien inférieure à Tours (145) ou Blois (179). L'agglomération de Blois se distingue par une part de spécialistes de plus de 55 ans (35 %) supérieure à la moyenne régionale (28 %).

Les pays de la région Centre, constitués autour d'une zone urbaine, pays du bassin de vie Castelroussin Val de l'Indre, pays de Bourges, Pays Chartrain et pays Giennois, affichent une densité de médecins spécialistes (entre 66 et 85 spécialistes pour 100 000 habitants) peu supérieure à la moyenne régionale (65). Le tiers des spécialistes des pays de Bourges et Castelroussin Val de l'Indre a plus de 55 ans.

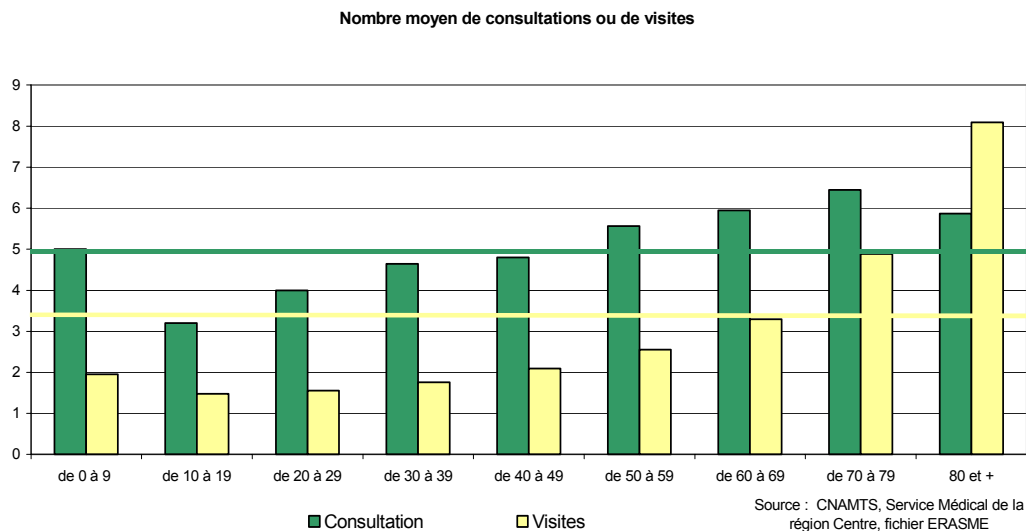
Les pays ruraux, hormis le pays du Chinonais et le pays Touraine Côté Sud, attirent peu les médecins spécialistes. De même, on relève une faible présence des spécialistes dans les territoires péri-urbains. Dans les zones peu pourvues, on trouvera plutôt un ophtalmologiste ou un radiologue qu'un cardiologue ou un rhumatologue. Près de 28 % des radiologues de la région Centre ont plus de 55 ans. Les ophtalmologistes sont plus jeunes, ils ne sont que 23 % à avoir plus de 55 ans.

# La consommation de soins

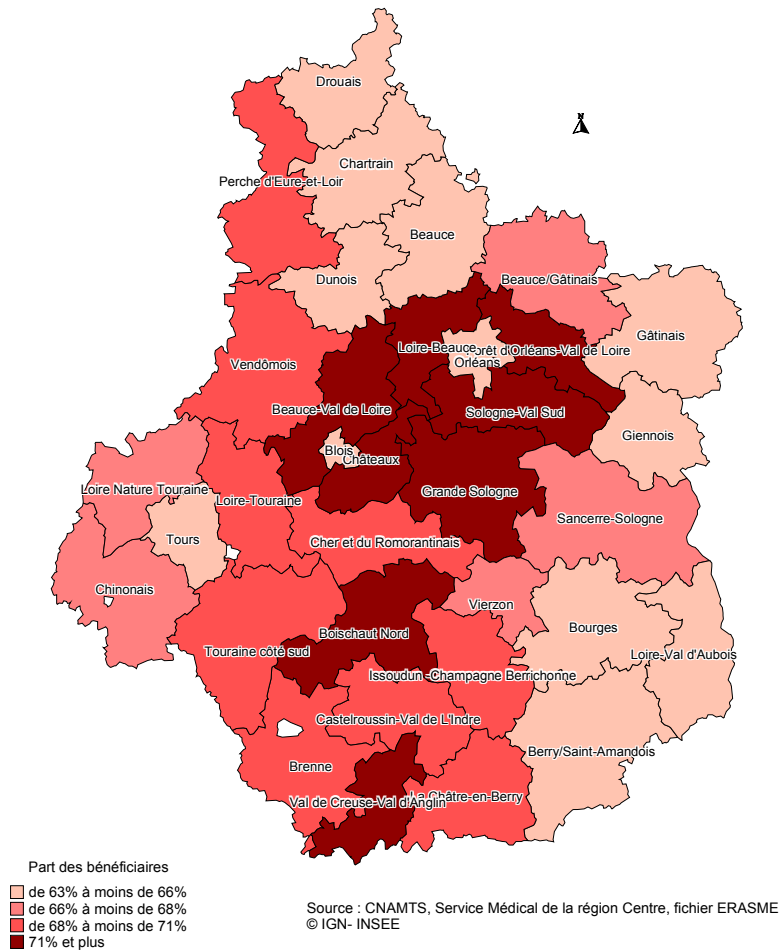
Parmi les personnes habitant en région Centre et affiliées au régime général de la Sécurité Sociale, près de 7 sur dix ont consulté au moins une fois un médecin au cours de l'année 2002. C'est entre 20 et 29 ans qu'on consulte le moins. Entre 60 et 79 ans, les trois quarts des résidents sont allés au moins une fois chez leur médecin. Au-delà de 80 ans, les patients privilégient la visite du médecin à domicile, les difficultés de déplacement expliquant ce comportement.



En moyenne, les personnes qui ont consulté en 2002 se sont rendus près de 5 fois chez un médecin au cours de l'année. Cette moyenne augmente avec l'âge. Entre 60 et 79 ans, on compte en moyenne 6 consultations par an. De même, le nombre moyen de visites du médecin au domicile des personnes est inférieur à 2 pour les patients de 10 à 39 ans ; et s'élève à 8 pour les 80 ans et plus.

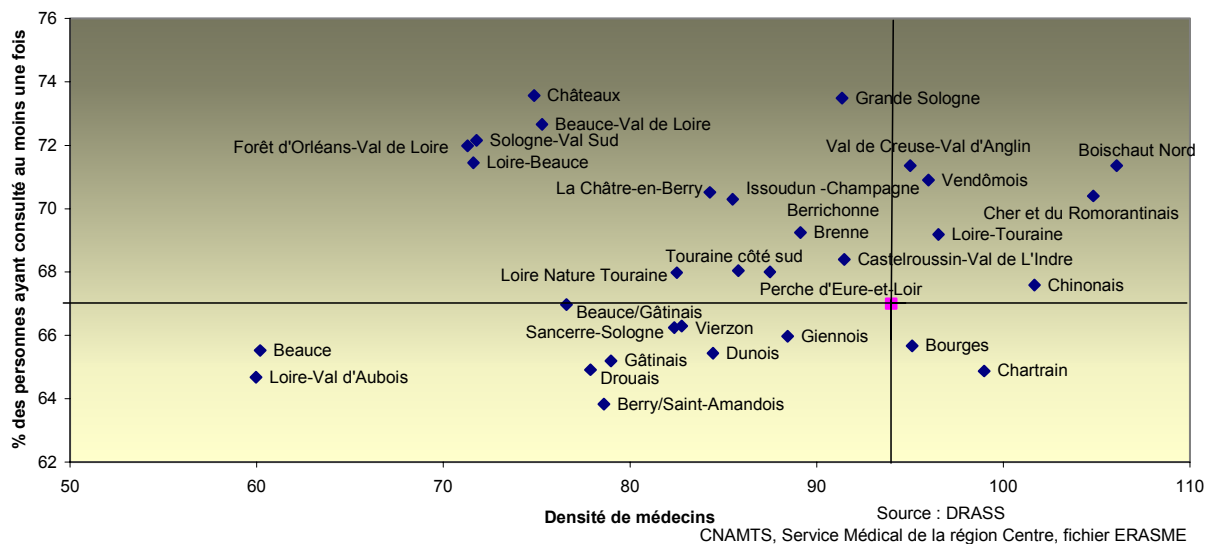


### Part des bénéficiaires ayant consulté au moins une fois

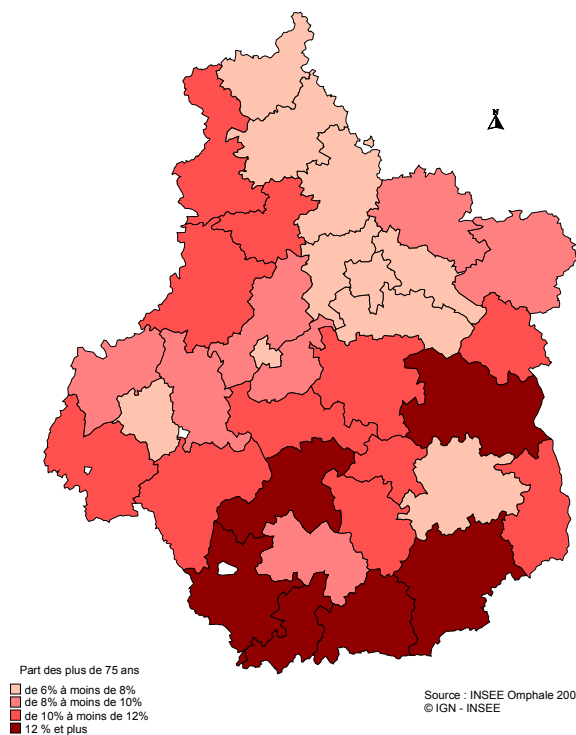


La consommation ne semble pas uniquement liée à l'offre de soins. On constate que la densité de médecins est relativement faible autour de l'agglomération orléanaise. Or, ce sont dans ces pays que les personnes sont proportionnellement les plus nombreuses à avoir consulté un médecin. Par contre, l'âge de la population est souvent un facteur déterminant de la consommation. Les pays Boischaud Nord, Vallée du Cher et du Romorantinais, mais également Vendômois et Val de Creuse Val d'Anglin, affichent une consommation de soins importante, liée à une population âgée. Le nombre de visites de médecins au domicile des patients augmente avec l'âge des habitants. C'est dans les pays situés au sud de la région qu'on relève une part importante de personnes ayant fait venir le médecin à leur domicile.

### Densité de médecins et consommation de soins



Part des plus de 75 ans dans la population



Part des bénéficiaires ayant eu une visite au moins une fois

